

de la sincérité, à défaut de justice; mais de venir essayer de faire mentir l'expérience, de nous donner des avis ridicules sur des choses que nous connaissons cent fois mieux que lui, c'est un peu trop fort.

Nous avons en Canada, dans toutes les provinces, mais surtout dans la province de Québec, l'expérience séculaire de l'admirable aptitude qu'ont les ordres religieux pour administrer les établissements publics, de quelque genre qu'ils soient, et notamment les institutions de bienfaisance et de charité; c'est un fait reconnu de tous ceux qui possèdent leur âme en paix et leur intelligence en santé. Il en est de même dans tous les pays; c'est ainsi qu'en France en ce moment, les médecins les plus éminents, même des médecins incrédules et hostiles aux idées religieuses, s'opposent de toutes leurs forces, à la laïcisation des hôpitaux et des hospices entreprise par un gouvernement inepte et persecuteur. Récemment on a vu en France les médecins d'un écrivain libre-penseur, à propos d'une affection de difficile guérison, exiger de lui de s'aller mettre en pension dans une institution religieuse pour la seule raison que, nulle part ailleurs, ces médecins ne trouvaient des garanties égales, pour le succès de leur traitement.

Un des asiles d'aliénés les plus célèbres des Etats-Unis, le Mount Hope Retreat de Baltimore, est possédé et, naturellement, administré exclusivement par des religieuses, les Sœurs de Saint-Joseph. La population aliénée de cet asile est d'au moins cinq cents; sur ce chiffre, il y a environ deux cents malades privés, dont plusieurs appartiennent à la classe des familles les plus marquantes, tant protestantes que catholiques. Bien qu'il y ait d'autres asiles, la ville et le comté de Baltimore pensionnent chez les Sœurs plus de deux cents aliénés maintenus par les municipalités; les autres malades, pris dans les familles pauvres ou soustraits aux "Alms Houses," sont soutenus, en tout ou en partie, par les sœurs, à même les profits réalisés sur les malades privés et sur les malades dont la pension est payée par le trésor public. C'est en face de pareils faits, qui sont de tous les temps et de toutes les contrées, que M. le Dr Tuke ose affirmer que l'expérience vient contredire le raisonnement, qu'il admet *à priori*, être favorable aux administrations des communautés de femmes.